

Gouvernement du Québec

Décret 1574-2024, 30 octobre 2024

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation officielle du Québec à la 29^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra du 11 au 22 novembre 2024

ATTENDU QUE la 29^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques se tiendra à Bakou, en Azerbaïdjan, du 11 au 22 novembre 2024;

ATTENDU QUE, en vertu du premier alinéa de l'article 34 de la Loi sur le ministère des Relations internationales (chapitre M-25.1.1), toute délégation officielle du Québec à une conférence ou réunion internationale est constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie et du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs :

QUE le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, monsieur Benoit Charette, dirige la délégation officielle du Québec à la 29^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra du 11 au 22 novembre 2024;

QUE la délégation officielle du Québec, outre le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, soit composée de :

Monsieur Simon Berthiaume
Directeur adjoint de cabinet
Cabinet du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs;

Monsieur Jean Lemire
Émissaire aux changements climatiques et aux enjeux nordiques et arctiques
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie;

Monsieur Jean-François Gibeault
Sous-ministre adjoint au Bureau de la transition climatique et énergétique
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs;

Monsieur Hubert Bolduc
Premier vice-président, Investissements directs étrangers et exportations - Président d'Investissement Québec International
Investissement Québec;

QUE cette délégation officielle soit mandatée pour exposer les positions du gouvernement du Québec et ait pleins pouvoirs pour faire valoir les intérêts de ce gouvernement, conformément à la recommandation ministérielle du présent décret.

La greffière du Conseil exécutif,
DOMINIQUE SAVOIE

84399